



Catherine Donadieu <catdonadieu@gmail.com>

Re: RE : Fwd: Association CAPITAL : PROTECTION JURIDIQUE ADHÉRENTS

1 message

CAPITAL <contact.capital.asso@gmail.com>

29 avril 2024 à 09:54

À : Catherine Donadieu <catdonadieu@gmail.com>

Bonjour Mme Donadieu,

Nous avons bien reçu votre mail ainsi que les documents inclus, et nous vous en remercions.

Nous apprécions votre patience et votre compréhension pendant que nous travaillons sur votre dossier. Votre coopération est essentielle pour nous et nous sommes déterminés à vous fournir le meilleur service possible.

Cordialement

**L'équipe "CAPITAL"**

Le sam. 27 avr. 2024 à 20:23, Catherine Donadieu <catdonadieu@gmail.com> a écrit :

Bonjour. Je vous ai déjà envoyé l'attestation. Je la remets en pièce jointe.

Catherine Donadieu.

Le lun. 22 avr. 2024 à 13:30, CAPITAL <contact.capital.asso@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Nous vous invitons à suivre la procédure indiquée dans le mail du 18 mars :

La procédure de collecte se fera en 3 étapes :

1 - Chaque adhérent devra adresser par mail à l'association CAPITAL les documents suivants :

- Le ou les contrat(s) de Protection Juridique avec les Conditions Générales complètes (y compris tableau des plafonds de prise en charge des honoraires d'avocats),
- L'attestation de transmission des documents dûment complétée et signée (voir pièce jointe).

2 - Après analyse par le cabinet Beaubourg Avocats, une facture vous sera envoyée pour transmission à votre Protection Juridique,

3 - Dès la réception des fonds par notre cabinet d'avocats que nous vous notifierons, il vous sera proposé le remboursement de votre adhésion.

Par ailleurs vous ne nous avez pas encore renvoyé l'attestation d'autorisation de gestion (en PJ) dûment remplie et signée de votre mail.

Nous vous en remercions et restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Cordialement



L'équipe "CAPITAL"

Le jeu. 4 avr. 2024 à 11:23, Catherine Donadieu <catdonadieu@gmail.com> a écrit :

Bonjour. Mon assureur me signale que dans mon contrat habitation il y a bien la protection juridique (cf. pièce-jointe).

Comment dois-je procéder pour le remboursement ?

Merci d'avance.

Catherine Donadieu.

----- Forwarded message -----

De : **mickael berthe** <mberthe.sudassur@orange.fr>

Date: mar. 2 avr. 2024 à 10:51

Subject: RE : Fwd: Association CAPITAL : PROTECTION JURIDIQUE ADHÉRENTS

To: Catherine Donadieu <catdonadieu@gmail.com>

Bonjour Mme Donadieu ,

Effectivement dans votre contrat habitation vous avez bien la protection juridique , veuillez trouver ci-joint les coordonnées :

Ce service peut être contacté (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 au numéro de téléphone suivant : 01 41 43 78 09 (coût des communications selon le tarif en vigueur de votre opérateur

Mickael BERTHE.

Responsable commercial .

SUDASSUR <https://www.sudassur.fr>

Courtier en Assurances

ORIAS 07002846

Le : 31 mars 2024 à 21:28 (GMT +02:00)

De : "Catherine Donadieu" <catdonadieu@gmail.com>

À : "mickael berthe" <mberthe.sudassur@orange.fr>

Objet : Fwd: Association CAPITAL : PROTECTION JURIDIQUE ADHÉRENTS

Bonjour Mickael. Est-ce que mes contrats d'assurance prennent en compte une protection Juridique et la prise en charge d'honoraires d'avocats?

J'ai entamé une procédure avec un collectif ci-dessous en rejoignant l'association Capital pour poursuivre la société Omega Pro. L'objet de ma plainte est en pj. de ce mail.

J'ai payé des frais d'avocat (montant adhésion à l'association en pj.) et je voulais savoir s'il y avait quelque chose de prévu dans mes contrats pour la prise en charge de ces honoraires ?

Merci.

Catherine.

----- Forwarded message -----

De : **Association CAPITAL** <contact.capital.asso@c208w.m-sender-sib.com>

Date: lun. 18 mars 2024 à 13:01

Subject: Association CAPITAL : PROTECTION JURIDIQUE ADHÉRENTS

To: <catdonadieu@gmail.com>



● **Bonjour** ●

Comme annoncé par les avocats lors du webinaire zoom du 7 mars 2024, nous lançons la collecte des contrats de Protection Juridique concernant la plainte contre X dans l'affaire OMEGA PRO.

Les contrats pouvant être concernés :

- les contrats d'assurance Habitation,
- les contrats de Protection Juridique,
- les contrats liés à votre Carte Bancaire.

Pour rappel, si votre assurance Protection Juridique prend en charge les honoraires d'avocats liés à la procédure en cours, l'association CAPITAL vous proposera le remboursement de votre adhésion dès validation du cabinet Beaubourg Avocats.

La procédure de collecte se fera en 3 étapes :

1 - Chaque adhérent devra adresser par mail à l'association CAPITAL les documents suivants :

- Le ou les contrat(s) de Protection Juridique avec les Conditions Générales complètes (y compris tableau des plafonds de prise en charge des honoraires d'avocats),
- L'attestation de transmission des documents dûment complétée et signée (voir pièce jointe).

2 - Après analyse par le cabinet Beaubourg Avocats, une facture vous sera envoyée pour transmission à votre Protection Juridique,

3 - Dès la réception des fonds par notre cabinet d'avocats que nous vous notifierons, il vous sera proposé le remboursement de votre adhésion.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre soutien.

L'association "CAPITAL"



CAPITAL

50 Champs Elysees, 75008, PARIS

Cet email a été envoyé à catdonadieu@gmail.com
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)



--

CATHERINE DONADIEU
CREATION VISUELLE - DESIGN - ART - FORMATION
06 01 45 45 32 - catherine@cdonadieu.com
190 chemin salatier - 13330 La Barben
@catdonadieu @cdonadieu

www.cdonadieu.com



--

CATHERINE DONADIEU
CREATION VISUELLE - DESIGN - ART - FORMATION
06 01 45 45 32 - catherine@cdonadieu.com
190 chemin salatier - 13330 La Barben
@catdonadieu @cdonadieu

www.cdonadieu.com



--

CATHERINE DONADIEU
CREATION VISUELLE - DESIGN - ART - FORMATION
06 01 45 45 32 - catherine@cdonadieu.com
190 chemin salatier - 13330 La Barben
@catdonadieu @cdonadieu

www.cdonadieu.com

